

mis en ligne le 31 janvier 2023

**ARRETE MUNICIPAL N°12873 DU 30 JANVIER 2023**

**Le Maire de Larmor-Plage,**

**OBJET :**

TRAVAUX

5 Allée du Fort de Locqueltas

Le mardi 31 Janvier 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par la société CONSTRUCTION DORSO, PIPARK 56400 BRECH,

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique, et pour permettre le coulage d'un plancher avec pompe, il importe de fermer l'allée de Fort de Locqueltas entre 08h et 10h,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** Le mardi 31 Janvier 2023 entre 08h00 et 10h00 l'allée du Fort de Locqueltas sera fermée pour permettre le coulage d'un plancher avec pompe par la société «CONSTRUCTION DORSO ». Par ailleurs le stationnement y sera interdit sur 4 emplacements a hauteur du 5 allée du fort de Locqueltas et le trottoir sera condamné.

**ARTICLE 2 :** Les panneaux de signalisation pour la condamnation du trottoir sera mise par la société. L'entreprise se chargera également de mettre en place un périmètre de sécurité en le signalant par des cônes de Lubec et de la rubalise.

**ARTICLE 3 :** La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h. L'entreprise veillera à mettre une signalétique adéquate.

**ARTICLE 4 :** Madame la Directrice Générale des Services, la Police Municipale, Monsieur le Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**LE MAIRE,**

**Patrice VALTON**

